



LIGUE MOTOCYCLISTE REGIONALE de PROVENCE

14 mai 2020

## REPRISE DE L'ENTRAÎNEMENT

**Quelques Infos complémentaires suite au document FFM du 11 mai** (ffmoto.org et site de la Ligue dans l'onglet actualités) :

- **Service juridique de la FFM, suite au communiqué du lundi 11 mai :**
  - il est bien possible d'accueillir plus de 10 personnes dans l'enceinte du circuit
  - pour cela, il est impératif de diviser les pilotes et leurs accompagnateurs en groupes de 10 personnes et de répartir ces différents groupes à plusieurs endroits du paddock, bien distants les uns des autres
  - il n'y a en revanche pas de consigne particulière pour la capacité du circuit (nombre de pilotes en simultané sur la piste), qui reste conforme aux dispositions de l'arrêté d'homologation
  
- **Préfecture :**
  - les services d'ordre viendront surveiller la bonne application des protocoles ; les sites déjà tendus avec le voisinage risquent de voir rapidement arriver les services municipaux ou gendarmerie
  - attention de bien enregistrer la date + tous les noms des personnes sur le site : pilotes accompagnateurs, personnel du site pour toute recherche et traçage en cas de contamination covid 19
  - conseil pour le moment de ne pas recevoir de pilotes d'autres pays pour venir rouler
  
- **Prévenir votre Mairie pour toute reprise d'activité sur vos sites**, selon le protocole mis en place par le Ministère des Sports

En espérant que tout se passe bien, faites attention à vous et vos proches

**LIGUE MOTOCYCLISTE REGIONALE de PROVENCE**

**Centre de Vie l'Anjoly - 98 Boulevard de l'Europe – 13127 VITROLLES**

**Tél. : 04.42.09.72.02 – Fax : 09.71.70.17.55**

**Email : [ligue-motocycliste-provence@wanadoo.fr](mailto:ligue-motocycliste-provence@wanadoo.fr) / [ligue.motocyclistedeprovence@orange.fr](mailto:ligue.motocyclistedeprovence@orange.fr)**